



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-041-2021-04

PUBLIÉ LE 21 AVRIL 2021

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2021-04-21-00001

Délégation de signature est donnée du 23 au 25
avril et du 27 avril au 2 mai 2021 à Mme Valérie
HENRIOT, directeur général
adjoint en charge des Finances et des
Participations, à l'exception des décisions de
licenciements du personnel pour suppression
d'emploi et motif disciplinaire, du fait de
l'absence de M. Stéphane FRATACCI, directeur
général et de M. Jacques GARAU,
directeur général délégué.



DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 3° du code de commerce,
- vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

De donner délégation générale de signature :

- du 23 au 25 avril et du 27 avril au 2 mai 2021 à Mme Valérie HENRIOT, directeur général adjoint en charge des Finances et des Participations, à l'exception des décisions de licenciements du personnel pour suppression d'emploi et motif disciplinaire, du fait de l'absence de M. Stéphane FRATACCI, directeur général et de M. Jacques GARAU, directeur général délégué.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Fait à Paris le 21 avril 2021

SIGNE

Didier KLING